



Conseil d'Administration de l'UNSS du 12 octobre 2020

Déclaration liminaire Benoit HUBERT

Bonjour à toutes et tous,

Un mois et demi après la rentrée scolaire, la fatigue des enseignants n'a jamais été aussi forte. Cette fatigue s'accompagne d'exaspérations, de craintes sur l'avenir, d'inconnues qui pèsent sur leur moral et sur leur capacité à s'engager sereinement dans leurs missions. Après les réformes toujours contestées sur le champ éducatif et son lot de prescriptions et d'injonctions tous azimuts, s'ouvre le Grenelle de l'Education dans les conditions budgétaires que nous connaissons tous et qui verra la suppression de 1 800 postes pour 30 000 élèves supplémentaires (Combien d'enseignants d'EPS et d'animateurs du sport scolaire en moins encore pour la prochaine rentrée ?), des conditions de travail qui vont une nouvelle fois se dégrader alors qu'elles sont déjà bien complexes voire intenable avec la pandémie... une réforme du concours, la fin de la clause de sauvegarde dans l'éducation prioritaire, la volonté de redessiner le métier dans le cadre des discussions ministérielles sur la définition de l'enseignant du XXI^{ème} siècle, la transformation de la RH, les discussions qui vont s'ouvrir sur un enseignement de spécialité et les bac pro « métiers du sport » que nous accueillons positivement etc. La charge de travail augmente dans un contexte qui peut être anxiogène et pas seulement du fait de la COVID19. La charge administrative est elle aussi de plus en plus conséquente et au lieu de vouloir soi-disant simplifier les instances de dialogue social au sein des établissements en attaquant la commission permanente et le conseil d'administration, le ministère ferait bien de regarder de près ce qui peut être demandé à un enseignant. Les lourdeurs sont fortes et sont multipliées pour un enseignant d'EPS animateur d'AS... L'UNSS, par les règles qu'elle édicte, renforce considérablement cette charge de travail et elle devrait s'engager pour sa part dans ce processus de simplification.

Le moment que nous vivons en cette rentrée 2020 avec une pandémie persistante rend complexe la reprise du sport scolaire à bien des égards. L'avenir même de l'Union Nationale du Sport Scolaire telle que nous la connaissons se joue peut-être en cette période. En aucun cas nous ne devons sous-estimer les difficultés, sur interpréter les réactions qui sont parfois la recherche simple de modalités de survie ou encore transférer les responsabilités aux uns et aux autres. La baisse drastique d'adhésion a des facteurs multiples qu'il nous faut analyser pour y remédier au plus vite en mobilisant l'ensemble des acteurs. Ne nous leurrions pas, ce qui amène une très grande majorité de nos élèves à s'inscrire dans les associations sportives ce n'est pas la volonté d'y faire des apprentissages associatifs, d'y prendre des responsabilités quelle qu'elles soient, c'est d'abord de pratiquer une activité sportive qui soit basée sur la rencontre. C'est grâce à cette porte d'entrée que les processus éducatifs se mettent en œuvre pour que les autres axes soient développés. Et la rencontre pour les élèves ne consiste pas à être « à côté d'autres » mais « avec d'autres », elle ne consiste pas à avoir des échanges dématérialisés, surtout à l'heure du développement des politiques sportives pour lutter contre la sédentarité, elle ne consiste pas à faire des concours de jonglages mais des matchs... la rencontre pour les élèves ce sont des échanges et des rencontres physiques... Le désintérêt pour des associations sportives ne présentant pas ces caractéristiques est patent.

Le second problème est le manque de perspectives et de consignes qui soient clairement établies pour tous, que ce soient les animateurs d'AS ou les cadres. Dans certains territoires la pratique est autorisée sans restriction, dans d'autres on interdit le brassage autorisé par ailleurs dans le monde fédéral ou

même dans le monde scolaire (je vous rappelle qu'avec les réformes, parler de groupes classe étanche est maintenant impossible), dans d'autres encore toute rencontre est interdite... Nous ne méconnaissons pas l'évolution de la situation sanitaire et la nécessité par endroit d'aménager les règles de fonctionnement mais ce à quoi nous assistons n'est pas de cet ordre puisque des règles différentes peuvent être édictées d'un territoire à l'autre à proximité immédiate. C'est le résultat d'une doctrine mal définie et mal stabilisée, mais aussi de la décentralisation des mesures à prendre avec des consignes rectorales, des consignes de DSDEN, des corps d'inspection et des consignes de chefs d'établissements.

Le troisième problème vient de la crainte légitime de certains parents d'élèves. Les mesures prises doivent pouvoir être expliquées pour rassurer. Non, les enseignants ne font pas n'importe quoi et ne font pas courir de risques démesurés aux élèves. Le CHSCTM lui-même a reconnu le travail exemplaire des enseignants d'EPS dans la gestion de la situation. Il faut donc leur faire confiance pour prendre toutes les mesures adéquates plutôt que d'ouvrir les parapluies en interdisant purement et simplement les rencontres et informer massivement les parents d'élèves pour qu'ils puissent juger par eux même de la pertinence des dispositifs.

20% de licenciés en moins dans les associations sportives du monde fédéral, près de 50% dans les associations sportives scolaires voilà les chiffres, probablement au doigt mouillé, qui circulent. Ce décalage doit fortement nous interpeller, il n'est pas possible d'en rester là !

Face à cela, nombre d'associations sportives vont se trouver en extrême difficulté financière. Il n'est pas incompréhensible qu'elles recherchent toutes les voies et moyens de subsister. Certaines, jugeant l'UNSS en partie responsable de la situation compte tenu du manque de consignes claires, estiment pouvoir se dispenser de s'affilier. Nous contestons cette orientation et le faisons savoir. Ne plus s'affilier, c'est détruire notre outil commun et ce n'est pas une solution. Dans ce cas de figure, argumenter avec un rappel au respect de la loi n'est aucunement la bonne manière de répondre à cette problématique. Ce que veulent ces équipes, c'est sauver le sport scolaire et leurs associations, il faut donc trouver des solutions pour leur permettre de survivre dans un premier temps et de se développer dans un second. La piste d'un non-versement du premier ou du dernier tiers du contrat comme cela a pu être annoncé dans certaines académies, si elle relève d'une volonté appréciable de rechercher une solution d'aide, interroge. En effet, cela reviendrait à se priver d'une somme conséquente qui, in fine, priverait le terrain de financement pour l'animation or, à ce jour, personne ne sait de quoi demain sera fait. Réversibilité des contrats (personnalisés, accompagnés) chaque année, passage du paramètre LP de 18 à 16, abaissement de 2 points pour les lycées sont des pistes que nous mettons dans le débat depuis longtemps. Même si ces pistes ont été étudiées, les décisions n'ont jamais été prises. Il faut réfléchir également à discriminer les situations parce qu'elles sont différentes d'une AS à l'autre, d'un secteur à l'autre. Certaines comme celles des lycées connaissent des difficultés qui sont augmentées encore depuis la réforme et l'utilisation des mercredis pour les cours, celles des petits collèges, celles des milieux ruraux... Toutes ces AS ont probablement plus besoin d'aide que d'autres.

Ne nous trompons pas en ciblant la colère des enseignants, le sport scolaire est un construit de la profession, ils y tiennent énormément et sont prêt à tout pour le préserver, du meilleur comme du pire. Si la direction nationale est perçue comme en totale déconnexion avec le terrain, il faut en expertiser les raisons, remettre de la démocratie au cœur de tous les processus décisionnels, écouter la parole des différents acteurs pour ce qu'elle est et y répondre avec humilité... en tout cas, si le lien de confiance s'est distendu, il nous faut collectivement le retisser plus étroitement.

Ces chantiers devraient être ceux de notre instance pour préparer un ensemble de décisions à prendre lors des assemblées générales. Il nous faut enrayer un processus qui fragilise fortement le sport scolaire du second degré parce que ce qui sera perdu en cette rentrée risque de prendre des années à se reconstruire.

REPONSES ET INFORMATIONS DONNEES EN SEANCE

Les rencontres sportives et l'adhésion des élèves

D.LACROIX (représentant du MEN) :

Réaffirme l'obligation de s'affilier

B.ANDRE (IG EPS) : Fonctionnement qui peut être différent d'une zone à l'autre en raison du contexte sanitaire, par exemple : moins de compétitions ou programmer certaines APSA plus tard dans l'année. Grande confiance envers les enseignants d'EPS.

N.COSTANTINI (DN UNSS) : le sport scolaire n'est ni du temps scolaire ni une sortie scolaire. Les autorisations parentales sont exigées. « Le chef d'établissement n'est pas un simple chef d'établissement mais un président d'association sportive ». L'UNSS a fait le choix de se référer au protocole EN que tout le monde connaissait (parents, enseignants, chefs d'établissements) et de produire 3 scénarii qui permettent d'être réactifs en fonction du contexte sanitaire ([voir sur unss.org](http://voir.sur.unss.org)) et où la pratique sportive est première et valorisée. (ndlr : ce plan scénarisé a été envoyé aux chefs d'établissements, IA-DASEN et Recteurs fin aout.... Après que le SNEP ait interrogé la DN UNSS ([courrier du 04/09/2020](mailto:courrier@unss.org)), il a été transmis aux membres du CA de l'UNSS le 8 septembre et affiché sur le site national UNSS seulement le 16 septembre).

Ce plan scénarisé a été élaboré en juillet avec les cadres UNSS. Indépendamment des blocages au plan local, grâce à ce plan, on pouvait organiser tout de suite des rencontres dans des formats adéquats. Pour le moment aucun territoire n'est dans le scénario 3 (uniquement distanciel).

C'est ne pas de la prérogative d'un IA-DASEN d'interdire les manifestations du sport scolaire. Personne d'autre que le Préfet ne peut décider qu'on passe en scénario 2 ou 3.

L'UNSS se met en capacité d'organiser tous les championnats, les inter-académiques sont repoussés pour pouvoir assurer toutes les phases de qualification. On verra en décembre comment on pourra assurer la totalité des championnats prévus.

Affiliations et licences

A ce jour 7704 AS sont affiliées. L'an dernier à la même date 8835 étaient affiliées. On est à 87% d'affiliations par rapport à n-1.

408 668 licences sont enregistrées. L'an dernier à la même date c'était 624 152. On est à 65,5% de licences par rapport à n-1.

Brassage des élèves

N.COSTANTINI (DN UNSS) : les protocoles de l'EN ont évolué. Dans un premier temps le MEN demandait d'éviter les brassages d'élèves, puis il a été question de classes, puis dans un 3^{ème} temps limite des brassages entre établissements. Au sein d'un même établissement les brassages doivent pouvoir se faire (ex des langues).

Aide financières aux AS

N.COSTANTINI (DN UNSS) : une réflexion sur la nature du contrat (qui pourra être mis en œuvre dans tel ou tel établissement) devrait être faite au cours de l'année dans les instances.

(ndlr : Concernant l'aide exceptionnelle voir dans le document « [Questions diverses](#) » de ce CA.)

Retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>